



## Compte-rendu

### **Evénement – Réforme de l'étiquetage alimentaire : Comment promouvoir des choix avisés ?**

**Bruxelles, le 28 avril 2010**

La Fondation Louis Bonduelle a organisé un déjeuner-débat au Parlement européen à Bruxelles le jeudi 28 avril afin d'évaluer, avec du recul, la portée de la proposition de règlement sur l'Information des consommateurs sur les denrées alimentaires et ses implications sur l'évolution des comportements alimentaires des Européens.

Parrainé et modéré par la députée européenne et Vice-présidente de la commission Marché Intérieur et Protection des Consommateurs (IMCO) au Parlement européen, Bernadette Vergnaud, ancienne Rapporteuse sur le texte, ce déjeuner a rassemblé les acteurs clés du dossier, parmi lesquels Renate Sommer, Rapporteuse sur la proposition, Michel Dantin, Eurodéputé français membre de la commission de l'Agriculture et du Développement rural (AGRI), Eric Poudalet, Directeur en charge de la sécurité alimentaire au sein de la Commission européenne, Basil Mathioudakis, Chef d'unité en charge des questions de législation alimentaire, de nutrition et d'étiquetage au sein de la DG SANCO, ainsi que plusieurs représentants d'Etats membres et d'associations et fédérations européennes. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour faire de ce déjeuner-débat un succès.

## Introduction de Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle

Christophe Bonduelle a introduit le déjeuner-débat en présentant la Fondation Louis Bonduelle. Celle-ci a été créée en 2004 dans le but de contribuer à faire évoluer durablement les comportements alimentaires des Européens, en mettant les bienfaits des légumes au service de l'intérêt général. Pour ce faire, la Fondation organise trois types d'activités :

- **Activités d'information et de sensibilisation, tout d'abord, sur les bienfaits de la consommation de légumes sur la santé** : il s'agit de fournir des informations aussi exhaustives que possibles au grand public, aux enseignants, aux professionnels de santé, etc., sur les légumes et les comportements alimentaires ;
- **Activités de soutien à la recherche indépendante, ensuite** : La Fondation Louis Bonduelle finance de nombreux projets de recherche dans le domaine des maladies cardio-vasculaires, du diabète, de l'obésité et de l'étude des comportements alimentaires. Elle est notamment cofondatrice de la Fondation de Recherche Cœur et Artères et du Prix de recherche conjoint *European Childhood Obesity Group*/Fondation Louis Bonduelle. Elle soutient également les jeunes chercheurs à travers le Prix de la Fondation Louis Bonduelle ;
- **Activités reposant sur des actions de terrain, enfin, menées dans les différents pays où la Fondation Louis Bonduelle est implantée (France, Benelux et Italie pour l'instant)** : la Fondation organise notamment le « jour du légume » sur une base annuelle en partenariat avec des restaurateurs français et soutient des initiatives locales menées à travers l'Europe et au-delà.

Christophe Bonduelle a ensuite expliqué les raisons de l'organisation de cet événement au Parlement européen. Il a tout d'abord indiqué qu'être présent au sein de cette institution européenne revêtait une dimension fortement symbolique. La Fondation considère en effet que les grands enjeux touchant à l'alimentation dans les pays européens se jouent dans une large mesure à l'échelle de l'Union européenne, et notamment au sein de cette institution représentant les citoyens européens. Cet événement témoigne d'ailleurs de la volonté de la Fondation Louis Bonduelle d'étendre son action à l'échelle européenne, à travers la recherche de partenariats et la promotion d'échanges paneuropéens. Elle est d'ailleurs d'ores et déjà résolument engagée dans cette démarche, puisqu'elle répond à des appels à projets européens et coopère avec des organisations telles que la Fédération Européenne des Associations de Diététiciens (EFAD), la Plateforme Européenne des Personnes Agées (AGE) ou encore le Conseil Européen de l'Information sur l'Alimentation (EUFIC).

Concernant le choix du thème proprement dit, la proposition de règlement sur l'Information des consommateurs sur les denrées alimentaires a été au cœur des activités du Parlement européen dans le domaine des comportements alimentaires

depuis janvier 2008. Le grand nombre d'amendements déposés et l'ampleur des travaux réalisés témoignent de l'intensité des débats parlementaires et de l'intérêt des députés pour cette thématique clé pour la santé des consommateurs.

La Fondation estimait donc intéressant de faire le point aujourd'hui, quelques semaines après l'adoption du rapport de Mme Sommer en commission ENVI, sur les grands enseignements à tirer des débats parlementaires, et de resituer cette législation dans le cadre plus large des objectifs poursuivis par l'Union européenne dans son Livre Blanc sur les problèmes de santé liés à la nutrition, à la surcharge pondérale et à l'obésité publié en 2007.

Christophe Bonduelle a conclu son propos en suggérant quelques pistes de réflexion pour le débat : Quelles grandes tendances se sont exprimées dans les centaines d'amendements déposés ? Quelle peut-être la contribution de la réforme de l'étiquetage à l'évolution des comportements alimentaires des Européens (sachant que les choses ne sont pas simples, puisque l'étiquetage aux 100 grammes ne permet pas, par exemple, de valoriser la qualité nutritionnelle des légumes, ce qui ne favorise pas la promotion de leur utilité publique) ? Comment mieux informer les consommateurs sans pour autant les infantiliser ? Et enfin, un seul étiquetage est-il adapté aux différents problèmes de santé liés à l'alimentation existant au sein des Etats membres ?

## **Discussions et échanges avec la salle**

**Plus de questions que de réponses** - Pour Bernadette Vergnaud, «les échanges d'aujourd'hui ont confirmé que le dossier de la réforme de l'étiquetage alimentaire était d'une très grande complexité. Chaque jour, nous entendons des remarques pertinentes concernant la limite de telle ou telle mesure nouvelle proposée ». Selon Christophe Bonduelle, «l'étiquetage de la valeur nutritionnelle des aliments aux 100 grammes peut par exemple manquer de pertinence dans la mesure où les légumes sont pénalisés par ce système. Ainsi, selon cette référence aux 100 grammes, on arriverait au paradoxe suivant : le beurre pourrait alléguer la présence de certaines vitamines et non les légumes, tandis qu'une référence à la portion, soit 10 grammes de beurre et 150 à 200 grammes de légumes, serait conforme aux recommandations nutritionnelles des Etats membres ». Bien que consciente des limites de tous critères de comparaison, la Rapporteuse a tenu à indiquer qu' «il est important toutefois de trouver de tels critères, et l'étiquetage aux 100 grammes est une référence reconnue. Au-delà de cette question, il est bien sûr évident que le texte adopté comporte certaines lacunes, mais le Conseil est aussi là pour peaufiner le futur règlement ». La position de Mme Sommer sur l'étiquetage aux 100 grammes est partagée par Marleen Kestens, Coordinatrice du European Heart Network, pour qui «il convient de défendre cette référence dans la mesure où cela facilite la comparaison entre les produits, ce qui est plus difficile avec l'étiquetage par portion ». M. Mathioudakis, Chef d'unité au sein de la DG SANCO, ajoute quant à lui que la possibilité de recourir à l'étiquetage volontaire par portion permet de compléter utilement les informations données par 100 grammes.

**Rien ne pourra se faire sans une éducation à l'alimentation saine dès le plus jeune âge** – Pour l'Eurodéputé Michel Dantin, «il faut apprendre aux jeunes à choisir leurs aliments et les inciter à exercer des activités physiques dès le plus jeune âge. C'est par l'éducation que nous réglerons les problèmes de santé liés à la mauvaise alimentation ». Christophe Bonduelle a également estimé que « la pédagogie sur les bienfaits d'une alimentation saine dès le plus jeune âge s'avère très efficace. En effet, les goûts se forment très tôt, en partie même dès le stade du fœtus ! Or, il suffit parfois de montrer aux enfants comment les légumes poussent pour leur donner envie d'en consommer tout au long de leur vie ! ». Ce sentiment a été largement partagé par les participants, dont Marie-Christine Lefebvre, Secrétaire Générale de la Fédération européenne de la restauration collective concédée (FERCO), pour qui «croire que l'étiquetage alimentaire peut faire évoluer le comportement des consommateurs sans éducation préalable est une vue de l'esprit ». Du reste, Eric Poudelet, directeur au sein de la DG SANCO, a précisé que «la finalité de la proposition de la Commission était très modeste ; elle n'est qu'un moyen parmi d'autres de lutter contre la malnutrition. Elle vise simplement à permettre aux consommateurs d'être convenablement informés sur les caractéristiques des produits qu'ils achètent. Mais la Commission européenne promeut des actions en parallèle afin de promouvoir la qualité nutritive des légumes, telles que le soutien à des actions de sensibilisation sur le terrain ou la réforme de la législation relative aux

*allégations nutritionnelles. Tout ceci reflète le volontarisme de la DG SANCO en matière de lutte contre les maladies cardiovasculaires et l'obésité ».*

**Les légumes dans la restauration collective et les écoles** – Marie-Christine Lefebvre a tenu à mettre en avant le fait que les membres de la FERCO dépassaient les recommandations des Etats membres en termes de pourcentage de légumes dans les repas. Ceci a amené Renate Sommer à affirmer qu'offrir davantage de légumes dans les cantines scolaires était hautement souhaitable, dans la mesure où il est communément admis que les Européens mangent de la viande en excès et que les légumes ne sont pas forcément plus coûteux. Bernadette Vergnaud a, du reste, fait part de son expérience en tant que Maire-adjointe puis Conseillère municipale de la Ville de Poitiers. Cette Commune française a en effet reçu un prix pour la santé dans les écoles en raison de son programme de promotion de l'alimentation saine dans les cantines scolaires. L'expérience démontre toutefois, selon elle, qu'accroître la part des légumes dans les repas délivrés dans les cantines scolaires est souvent synonyme de coûts accrus. Ceci requiert donc que les marchés publics portant sur la distribution de repas dans les cantines répondent à d'autres critères que le coût minimal.

**L'étiquetage de l'origine des produits** – Mette Kahlin, du Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC), a regretté que l'obligation d'imposer l'indication de l'origine des produits alimentaires, décidée en commission ENVI, ne porte que sur les produits composés d'un seul ingrédient. Hippocrates Vounakis, fonctionnaire à la Commission européenne, au sein de l'unité « Industrie alimentaire » de la DG Entreprises, a quant à lui souligné quelques contradictions dans le texte voté, par exemple sur le fait que le lait ne soit pas considéré comme un produit à ingrédient unique. Renate Sommer a regretté, pour sa part, le choix des députés d'introduire la question du marquage d'origine obligatoire dans la proposition, sachant que la Commission européenne avait clairement démontré que des études préliminaires supplémentaires s'imposaient.

**Le cas des produits non-préemballés** – Marie-Christine Lefebvre a fait part de son étonnement vis-à-vis du fait que les députés membres de la commission ENVI aient décidé de ne pas exempter les produits non-préemballés du Règlement, contrairement à ce qu'avait souhaité Madame Sommer.

**Attention aux phénomènes de mode et aux comportements électoralistes** – Bernadette Vergnaud a souligné le besoin d'éviter les réactions « épidémiques », reposant sur des phénomènes de mode ou des idées préconçues, citant par exemple le caractère infondé d'une campagne récente catégorisant le pain comme un produit alimentaire déconseillé pour la ligne. Eric Pondelet a complété ce propos en mettant en avant le fait que « la Commission européenne cherche à mettre en place une législation claire et éclairée, dont la teneur doit être préservée de l'influence de campagnes électorales locales ».

**Education à l'Europe et à la bonne alimentation : même combat ?** – Bernadette Vergnaud a conclu l'événement en dressant un parallèle intéressant : «*Les manques en termes d'éducation à l'alimentation saine et à l'Europe au stade de l'enfance sont très similaires. Il appartient aux pouvoirs publics de mettre l'accent sur ces deux pans d'éducation trop souvent négligés* ».

**-FIN-**

### **La Fondation Louis Bonduelle en quelques mots**

La Fondation Louis Bonduelle est un organisme à but non lucratif dont la mission est de faire évoluer durablement les comportements alimentaires des Européens en mettant les bienfaits des légumes au service de l'intérêt collectif. Créée en 2004, elle entend agir sur le long terme en apportant concrètement à tous, les moyens de faire entrer les légumes dans leur quotidien, de façon utile, réaliste et séduisante.

#### Son programme s'articule autour de 3 axes :

- Informer et sensibiliser
- Soutenir et aider la recherche
- Agir sur le terrain

Découvrez plus d'informations sur la Fondation Louis Bonduelle sur son site internet : [www.fondation-louisbonduelle.org](http://www.fondation-louisbonduelle.org)